

Juliacum

N° 18 - juin 1994

Bulletin réalisé par une équipe de l'association pour
la sauvegarde et l'animation du château de Jully.
89160 - JULLY

Distribué gratuitement aux habitants de Jully et aux membres de l'association.

VIE DE L'ASSOCIATION :

Les réunions de travail de l'association ont été de plus en plus nombreuses pour la préparation du REPAS MEDIEVAL ; cependant le chantier entrepris au château n'a pas été oublié pour autant. Vous pourrez en juger en lisant les pages qui suivent.

Actuellement, la maçonnerie du grand pignon est quasiment achevée, ; c'est dire que l'on peut raisonnablement de plus en plus envisager l'avenir avec confiance. Reste le toit pour assurer la protection totale du bâtiment à sauvegarder.

Nous avons été aidés, particulièrement par les conseils d'un artisan local qui de plus, nous a prêté une grue qui est encore en place ; elle nous a été d'un grand secours pour l'organisation du chantier, toujours mené par des personnes bénévoles.

Souhaitons que la seconde partie de l'année nous permettra de mener à terme le travail entrepris.

LE REPAS MEDIEVAL a eu lieu très récemment les 10 et 11 juin. Ce fut encore un total succès pour notre association dont un grand nombre de membres et d'amis se sont investis dans la préparation de cette manifestation d'envergure. 60 convives le vendredi soir, 80 tous costumés, le samedi soir, ont pu apprécier le décor de la salle, les spectacles offerts, la présentation de la table, les plats et les boissons préparés et servis selon les recettes de l'époque.

Que toutes les personnes qui ont contribué, par leurs recherches, leurs réalisations, leur participation à l'installation, à l'animation et au service, soient, au nom de tous les convives ravis, sincèrement remerciées.

Nous reviendrons sur ces deux soirées dans le prochain bulletin. A présent, ces pages vous offrent, en plus de quelques informations diverses, la seconde partie de l'histoire des écoles de Jully avec la construction en 1910 de la mairie-école actuelle de Jully-la-Maine.

QUELQUES PROJETS POUR LA FIN DE L'ETE...

Le samedi 3 septembre, en soirée, déplacement en car depuis Jully, au spectacle "Le martyr de Sainte-Reine" au village d'Alise-Sainte-Reine, près de Venarey-les-Laumes en Côte d'Or. Reine était une jeune bergère du III^e siècle, qui préféra le martyr, que de renier sa foi catholique face au général romain, Olibrius qui voulait lui faire adjurer sa religion pour en faire son épouse. Chaque année, la fête de sainte-Reine, fixée au 7 septembre, est l'occasion pour le village d'offrir par deux fois au théâtre des Roches, sur les pentes du Mont-Auxois, la représentation de la tragédie en 3 actes, écrite par le Père Etourneau de Flavigny en 1877 : le samedi soir, défilé aux flambeaux de la chapelle Sainte-Reine au théâtre, et représentation ; le dimanche, grand défilé costumé autour du village, messe en plein air, en présence des reliques amenées de Flavigny, et seconde représentation.

Prix prévu : 50 francs par personne, tout compris.

Le dimanche 11 septembre, méchoui au château, réservé aux membres de l'association ; prévoir 20 francs par personne.

(inscriptions ultérieures pour ces journées)

Le dimanche 18 septembre, participation prévue à la journée du Patrimoine, organisée en différents sites du canton d'Ancy-le-Franc, par le syndicat d'initiatives cantonal.

Exposition sur l'exploitation locale du minerai de fer et le travail du fer, aux XVIII^e et XIX^e siècles.

pour information :

- le 21 août, Xe Fête du Lavoir à Villiers-les-Hauts.

(organisation SI cantonal)
- le 28 août, randonnée pédestre du Tournesol, cette année à Chassignelles

(organisation municipalité de Jully).
- le 4 septembre, exposition-photo, salle des loisirs à Jully-la-Maine

DEPLACEMENT AU THEATRE DES JEUNES SPECTATEURS DE MONTREUIL LE 2 MARS

Une petite délégation de Jully s'est rendue comme intervenante au stage "Du fait divers au fait théâtral", organisé à l'intention d'enseignants de l'académie de Créteil.

Pour la circonstance un diaporama de 7 minutes à été constitué pour présenter notre commune, ressituer la tragédie qui a entraîné l'arrêt de l'activité de la ferme du château, et montrer comment depuis quelques années, les habitants de Jully se rassemblent pour faire revivre ce lieu magique.

Une discussion avec les auteurs, metteur en scène de la pièce "Le Grand nénuphar d'Amazonie", et les stagiaires a permis d'échanger de nombreuses idées sur les conséquences multiples d'un fait divers. Le désir d'aventure, de découverte d'un autre monde, et de protection des opprimés, est toujours d'actualité particulièrement chez les adolescents que le Théâtre des Jeunes Spectateurs de Montreuil essaye à travers ses productions de motiver.

Remercions les animateurs sympathiques de ce théâtre pour leur accueil et en échange, nous leur avons promis de les recevoir prochainement à Jully.

SOIREE THEATRE A JULLY LE SAMEDI 5 MARS :

Dans la salle des loisirs de Jully-la-Maine, place à nouveau au théâtre, grâce à la réunion de la Compagnie du Lavoir et des Ribarias, nouvelle troupe constituée à Ravières, qui ont offert à la centaine de personnes présentes quatre pièces de leur répertoire.

LA PEUR DES COUPS (1894)
de Georges Courteline et Y'A PAS QU'A
PAQUES QU'Y A DES CLOCHES... de Francis
Poulet, interprétées par les Ribarias.

LES ECUS DE LA VIEILLE
(1897) et LEU'COMMUNE (1904) de Gaston
Couté, interprétées par la Compagnie du Lavoir.



SORTIE A GUILLON LE DIMANCHE 17 AVRIL :

Très peu de personnes ont répondu à la proposition de découverte du site de Guillon sous la conduite de M. Bernard Fèvre. En dernier lieu, la météo froide et pluvieuse a empêché les quelques participants de profiter pleinement des enseignements de la journée.

Après avoir retrouver notre guide au pied de l'église de Guillon, nous nous dirigeons vers l'ouest pour découvrir de loin les deux collines jumelées, Montagne de Verre et Montfault. C'est l'occasion pour Bernard Fèvre de nous expliquer pourquoi le site de Guillon peut correspondre au siège final de la conquête de la Gaule par les légions romaines.

Un chemin nous conduit sur les pentes sud du Montfault, et très vite nous sommes en présence du premier mur-rempart en pierres sèches. Une longue promenade à pied nous permet alors de découvrir les vestiges des 2 ou 3 murs d'enceinte de l'oppidum, selon les endroits, des traces de tumulus, des cabanes de pierres...

Après le repas pris à l'abri et à la chaleur d'un bâtiment communal, nous reprenons les voitures pour découvrir les vestiges de murs-frontières trouvés par Bernard Fèvre au cours de ses recherches :

- barrages de vallée près de Perrigny.
- site de la Fontaine de Blacy (un des plus vieux lavoirs de l'avallonnais).
- le village gaulois de Blacy, traversé par un chemin antique.
- l'éperon barré de Talcy (actuel camping).
- murs et épis de défense, près de Santigny, pour revenir à Guillon par le site de Pisy...

En résumé, une journée bien intéressante, malgré l'impossibilité de profiter des nombreux panoramas possibles sur cette jolie région.



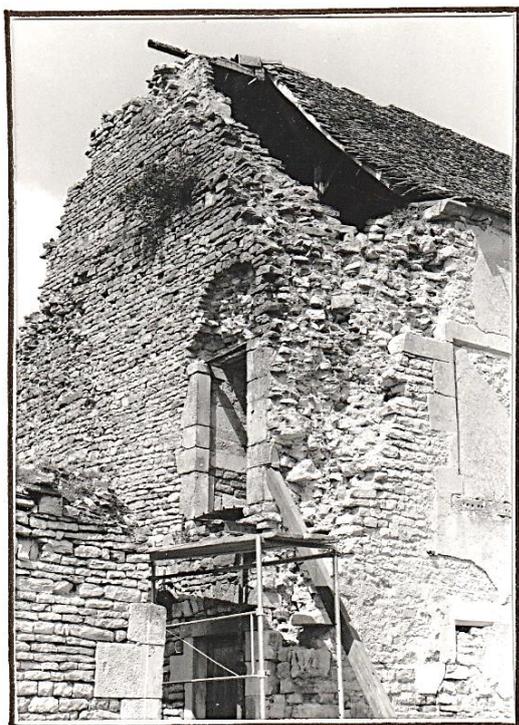
*Devant une construction de pierres sèches
sur le Montfault
(17/4/94)*

TRAVAUX AU CHATEAU (février-mai 1994)

La saison a commencé dans la semaine du 14 au 18 février, avec la venue à Jully d'une équipe de stagiaires de la Mission Locale d'Ancy-le-Franc ; ils ont à cette occasion dégagé l'ancienne entrée du logis de ferme, le corridor de circulation et ce qui subsiste de l'escalier de desserte des caves et de l'étage. Des murs écroulés ont été nivelés à une hauteur moyenne, et cette importante opération a permis de préparer le chantier futur, ne serait-ce que de permettre d'installer l'échafaudage nécessaire pour la reconstruction du grand pignon. Que ces personnes, pleines de volonté, soient ici honorées.

Au mois d'avril, a été entreprise la réfection du coin sud-ouest du pignon, un travail important qui nécessita la reprise totale depuis le pied du mur. Simultanément, les maçonneries et le linteau d'une ouverture ont été refait.

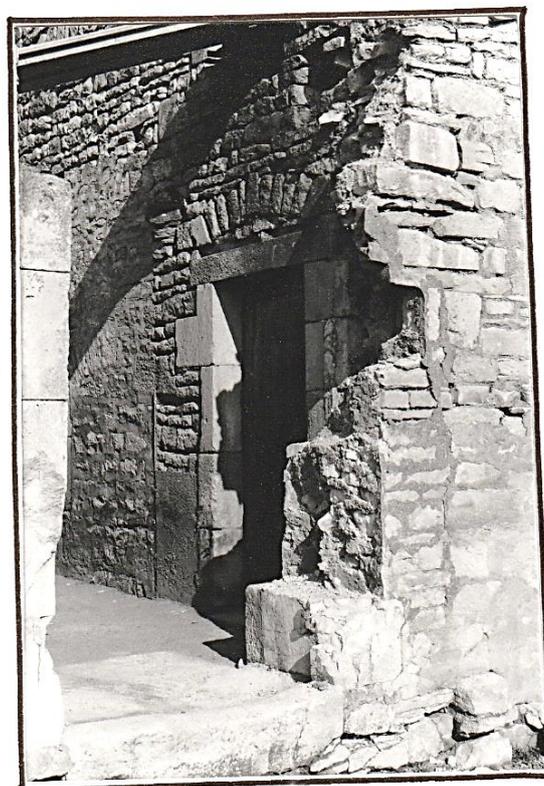
Le 25 avril, une cave a été entièrement vidée, à l'arrière des bâtiments, de ses éboulis, et le soir même pouvait commencer le montage des échafaudages nécessaires pour la fin de la réfection du mur nord, et celle du second coin du pignon.



*Coin sud-ouest du pignon
avant travaux
(19/4/94)*



*Après dégagement de l'entrée
de la ferme du château
(photos 18/2/94)*



Les derniers jours du mois, le premier coin était terminé, y compris la reconstitution de la corniche de rive de toit, et le montage du second pouvait commencer. Le 30 avril, la grue, prêtée à l'association était installée, et le pignon, échafaudé totalement.

Le 15 mai, le coin nord-ouest est achevé, et dans la semaine du 20 au 26, ce fut le tour du pignon de l'être. Reste seulement la finition de l'alignement de la crête, lors des travaux de charpente prévus.

Parallèlement à tout cela, une nouvelle porte de chêne à été installée dans l'ouverture piétonne au bas du chemin, le sol pavé de l'ancienne écurie (actuellement "cuisine") a vu ses joints refaits au ciment, la grange préparée pour le repas médiéval, tandis que les 30 avril et 1 mai, nos deux amis spéléologues sont revenus pour poursuivre le nettoyage du puits et vider la citerne.

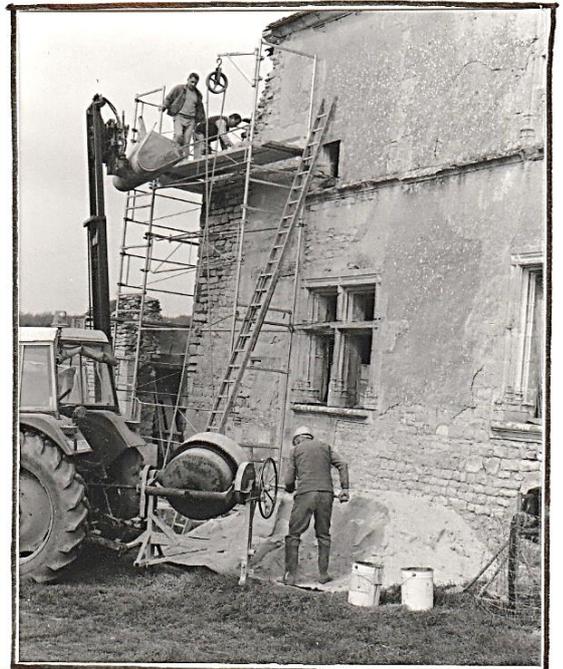
Les photographies montrent la plupart de ces travaux, et le prochain bulletin pourra illustrer la restauration du pignon, un travail auquel on ne croyait guère il y a quelques années !



Préparation du chantier pour remontage de l'angle nord-ouest (25/4/94)



Remontage de l'angle sud-ouest du pignon (25/4/94)



Déblaiement d'une cave à l'arrière du logis (25/4/94)



La grue installée devant le pignon

L'angle sud-ouest du pignon terminé et la corniche restaurée (photo 1/5/94)

Résumé (numéro précédent) :

Dans la première partie, nous avons examiné la construction de la première école selon le projet de 1838. Devant l'exigüité du bâtiment, plusieurs projets de reconstruction ont été proposés en 1882, puis en 1888, mais tous furent rejetés par les municipalités. Nous arrivons alors en 1906...

HISTOIRE D'ÉCOLES A JULLY

2eme PARTIE

CONSTRUCTION DE LA MAIRIE-ÉCOLE MIXTE 1906-1917

En 1906 la commune de Jully compte 350 habitants ; le 20 mai, le maire, Mr Paris, expose devant le conseil que l'inspection académique a signalé depuis au moins 1888, que la classe de Jully n'est pas établie dans les conditions hygiéniques réglementaires.

Mr Courtois, architecte à Tonnerre établit plans et devis ; le 15 novembre, le conseil approuve le projet comprenant logement de l'instituteur, salle de classe, mairie et dépendances.

DESCRIPTION DU PROJET

(d'après une lettre adressée par l'inspecteur d'académie au préfet, datée du 12 février 1908)

"La commune de Jully présente le projet ci-contre concernant la construction d'une école mixte. Cette commune se compose de plusieurs agglomérations disséminées et l'école sera édifiée au hameau de la Maine à quelques mètres de l'école actuelle.

Sans être central, l'emplacement est d'un accès facile, il est bien aéré et à environ 100 mètres du cimetière.

La superficie du terrain est de 575 m² non compris le jardin de l'instituteur. Il sera entièrement clos.

Le projet comprend la construction d'un immeuble pour la classe, le logement, et la mairie, et l'appropriation des locaux dans lesquels seront installés les annexes.

L'exposition des façades est N-O et S-E. La salle de classe est précédée d'un vestibule. De dimensions rectangulaires elle mesure 8,10 m sur 7,70 m soit 62,37 m², ce qui à raison de 1,25 m² par élève est suffisant pour les 45 élèves que l'école compte au maximum. Elle a 4 mètres de hauteur sous plafond. Un placard sera aménagé dans l'un des murs. L'éclairage latéral est convenablement assuré au moyen de 6 fenêtres de 1,30 m de large sur 2,50 m de hauteur et munies de vasistas. Le sol sera recouvert d'un enduit au porphyrolithe et les murs peints à l'huile.

En ce qui concerne le mobilier on n'a prévu que l'acquisition de 20 tables-bancs à deux places et en effet il sera peu commode d'en placer davantage, ce qui sera peut-être nécessaire.

Manquent un bureau pour le maître, des tableaux noirs, un poêle et des portemanteaux. Le bureau, les tableaux et le poêle de l'école actuelle sont en mauvais état.

Les cabinets d'aisance pourraient être surveillés depuis la salle de classe. Ils comprennent deux cases pour les élèves (il en faudrait trois) et une pour le maître. Les fosses sont fixes et munies d'un tuyau d'évent.

Dans un angle de la cour de récréation (superficie 250 m²) sera établi un préau couvert de 42,50 m². En cet endroit se trouve une citerne qui fournira l'eau d'alimentation. Il n'existe pas de puits dans la localité. On aménagera une salle de cantine dans un vieux bâtiment qui est contigu au préau. Disposition heureuse, au grand nombre d'enfants des hameaux voisins étant obligés de prendre leur repas de midi à l'école, mais qui doit être complété par l'installation dans cette pièce de tables et de bancs et d'un appareil de chauffage.

Le logement de l'instituteur se composera au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'une salle à manger, et au premier étage de trois pièces dont deux à feu. Les chambres seront peu spacieuses mais dans l'ensemble le logement, établi conformément aux prescriptions du décret du 25 octobre 1894, est convenable. Il aura d'ailleurs de nombreuses annexes : cave, grenier, buanderies, bucher et jardin.

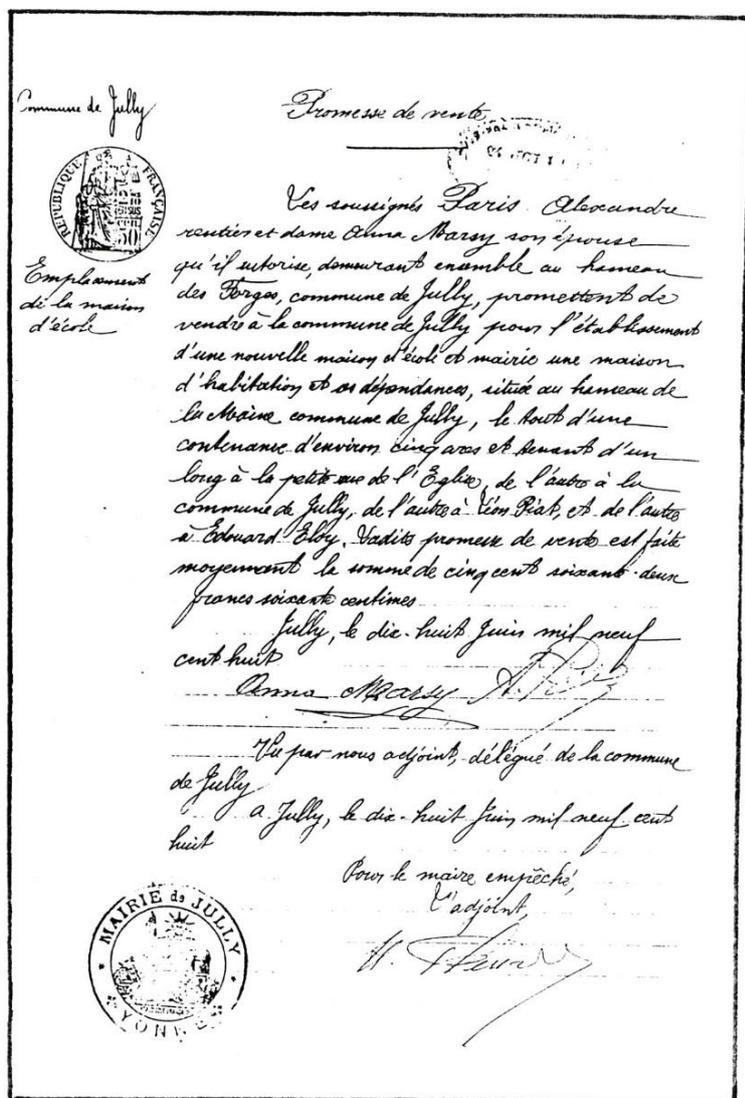
La salle de mairie et le cabinet des archives sont installés au premier étage, au dessus de la salle de classe. Les deux services, école et mairie, seront complètement séparés.

Sous réserve des observations précédentes et relatives aux cabinets d'aisance et au mobilier

de la classe et de la cantine, j'estime qu'il est bien conçu et qu'il peut être approuvé.

Je suis en outre d'avis qu'il y a lieu d'accorder à la commune de Jully une subvention d'après les dispositions de la loi du 20 juin 1885".

La Mairie-école fut bâtie sur un terrain de 5 ares, attenant au jardin de l'instituteur, le long de la "Petite rue de l'Eglise", acheté à Mr Paris pour 562,60 F, suite à une promesse de vente signée le 18 juin 1908.



Promesse de vente du terrain par Mr
Alexandre Paris
et Anna Marsy son épouse, le 18 juin
1908
(archives départementales)

VOTE DU FINANCEMENT

"Le projet Courtois s'élève à 28857,75 F.

Le conseil considérant que le local actuel est des plus défectueux et que la construction d'une nouvelle école ne peut être déferée plus longtemps.

Considérant que le projet présenté est établi dans des conditions satisfaisantes...

Considérant que la commune de Jully doit emprunter la somme nécessaire à l'exécution des travaux projetés dans la limite de sa quote-part soit 21262,75 F attendu que l'état prend à sa charge le paiement d'une somme de 7595 F

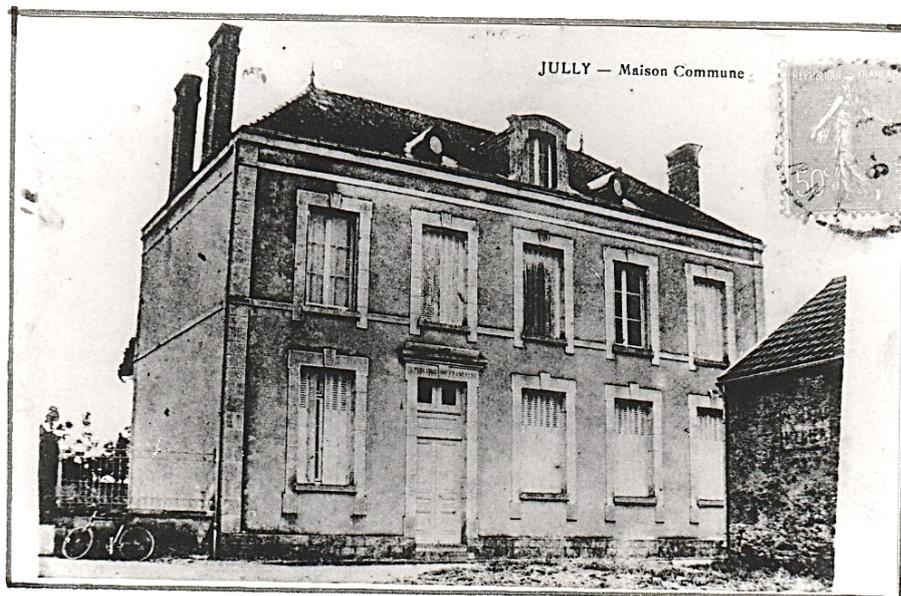
Considérant que la commune de Jully ne possède pas de ressources disponibles et qu'elle se trouve dans la nécessité de recourir à un emprunt et à une imposition extraordinaire

Considérant que le prix d'acquisition de l'emplacement sera payé au moyen d'un crédit ouvert à cet effet au budget additionnel de 1908.

Pour ces divers motifs le conseil municipal de Jully demande l'autorisation de contracter auprès de la caisse de retraite pour la vieillesse un emprunt 21262,75 F destiné à assurer le paiement des travaux projetés suivant plans et devis ci-annexés et pour faire face aux charges devant résulter pour la commune de cet emprunt, vote à partir de l'autorisation, une imposition extraordinaire de 20,97 c pendant 30 ans devant produire annuellement 1202 F, somme suffisante pour amortir l'emprunt à contracter, l'annuité nécessaire s'élevant à 1202 F et sollicite de l'état la subvention de 7595 F..." (conseil du 3 décembre 1908).

D'après la loi du 20 juin 1885, le maximum de la dépense à laquelle l'état peut contribuer est de 15500 F.

Vu la situation financière et le calcul de l'impôt à Jully, la subvention peut être de 49 % de cette somme soit 7595 F. Elle fut portée à 50 %, soit 7750 F, lors de la séance du 22 OCTOBRE 1908 du Conseil Général.



La mairie-école dans les années 20

PROCES-VERBAL D'ADJUDICATION
9 AVRIL 1909

En la mairie de Jully, en présence de Courtois, architecte, selon le projet du 15 juin 1907 et approuvé le 9 mars 1909, pour 27335 F.

"Le sieur Domenighetti Charles demeurant à Sennevoy-le-bas ayant offert le rabais le plus avantageux (4 %), nous le déclarons adjudicataire des ouvrages compris aux devis et détails mentionnés au présent".

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE	TRAVAUX COMMUNAUX	Le Sr <i>Charles Domenighetti</i> Entrepreneur demeurant à <i>Sennevoy-le-bas</i>
<i>Commune de Jully</i>	PROCÈS-VERBAL D'ADJUDICATION	ADJUDICATAIRE
	Travaux de construction d'une école mixte avec	Montant du devis: <i>27335</i> Rabais à déduire: <i>1093.40</i> Montant de l'adj: <i>26241.60</i>

Mairie

Procès-verbal d'adjudication pour travaux
de construction d'une école mixte, le 9 avril 1909
(archives départementales)

VOTE DE L'EMPRUNT
20 FEVRIER 1910

"La dépense totale est de 28857,75 F
La part de la commune est de 21107,75 F.

Il y a donc lieu de voter un emprunt de pareille somme et une imposition extraordinaire destinée à son amortissement.
Le conseil considère que la commune n'a aucune ressource disponible,
que l'emprunt de 21107,75 F remboursable en 30 annuités coûtera chaque année y compris les intérêts au taux de 3,85 % la somme de 1192,50 F."

Après délibération le conseil :

"Vote l'emprunt en 30 ans à partir de 1911 pour subvenir à la dépense de construction d'une école mixte
vote une imposition extraordinaire au principal des 4 contributions directes pendant 30 ans à partir de 1911 et suffisante pour produire annuellement 1193 F.
demande l'autorisation de contracter à la caisse de retraite pour la vieillesse un emprunt de 21107 F.
Le conseil donne pouvoir au maire dès que l'emprunt sera autorisé à traiter avec la caisse de retraite pour la vieillesse."
(d'après une lettre adressée par l'inspecteur d'académie au préfet, datée du 12 février 1908)

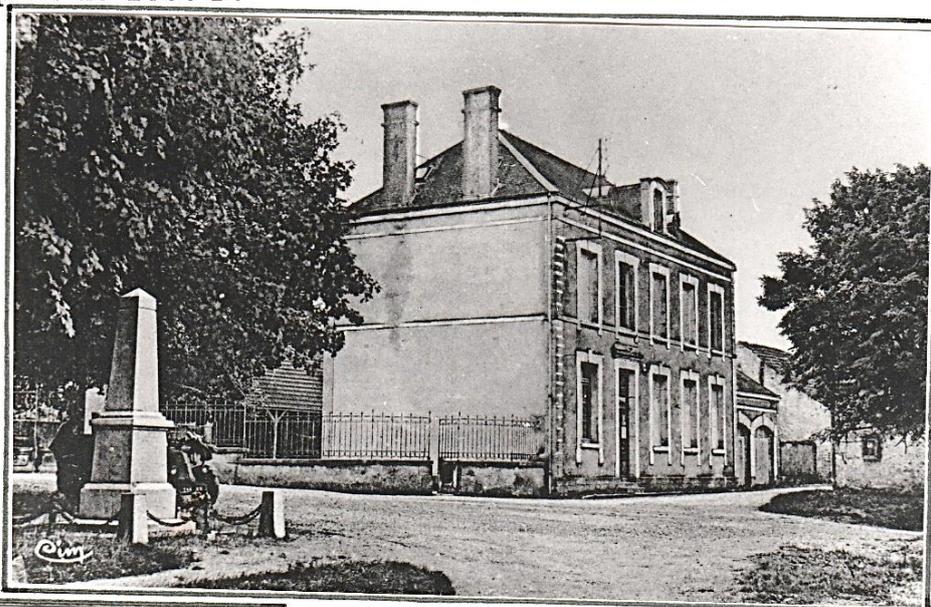
Le vote a lieu au secret :

Résultat : 6 voix pour
3 voix contre.

Alors que le gros oeuvre est terminé, l'inspecteur primaire de Tonnerre visite le chantier le 27 mars 1911. Le 8 avril, le sous-préfet autorise le versement des 9/10 de la subvention.

Le 11 juin, a lieu une demande de travaux supplémentaires :
- construction d'une seconde remise
- agrandissement de la cour
- réfection de la citerne et modification de l'escalier de la cave
le tout pour 5850,50 F.

Le 9 juin 1912, le conseil décide que l'ancienne maison d'école dont le bâtiment est en mauvais état et nécessite des réparations urgentes, soit mis en vente sur la mise à prix de 1800 F.



La mairie-école dans les années 50

Etat actuel

LE 23 JUIN 1912 LA MAIRIE ET L'ECOLE DE JULLY SONT INAUGURES

"L'an 1912, le 23 du mois de juin, la mairie et l'école de Jully ont été inaugurés sous la présidence de Monsieur Marty, Préfet de l'Yonne, assisté de Messieurs Bienvenue Martin, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction Publique, Président du Conseil Général de l'Yonne, Bénard et Carnet, Sénateurs, Perreau-Pradier, député de l'arrondissement de Tonnerre, Bassignot, sous-préfet de Tonnerre, Da Costa, Inspecteur d'académie, Villorgue, Inspecteur primaire, Leuvrais, Gautherin, Conseillers Généraux de l'Yonne, Régismanset, Procureur de la République, Carré, Conseiller d'arrondissement.

Etant Maire de la commune de Jully, A. Paris ; Monsieur Fleury, adjoint au maire, Conseillers municipaux, Mes. Gauthier Eugène, Guérin Louis, Lemour Achille, Verrière Frédéric, Parent Charles, Eloy Jules, Jullien Marcel, Parent Moïse.

De quoi il a été dressé procès-verbal et tous ont signé..."



Détail au dessus de la porte d'entrée

Procès-verbal d'inauguration de la mairie et de l'école de Jully, le 23 juin 1912, signé par les personnes présentes (mairie de Jully)

Procès verbal de l'Inauguration de la Mairie et de l'école de Jully:

Par mil neuf cent douze, le vingt trois des mois de Juin la Mairie et l'École de Jully ont été inaugurés sous la Présidence de Monsieur Marty, Député de l'Yonne, assisté de Messieurs Bienvenu-Martin, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction publique, Président du Conseil Général de l'Yonne; Bernard Carnot, Sénateur; Guéroux Indrier, Député de l'arrondissement de Couvron; Desjardins, Inspecteur de Couvron; La Costa, Inspecteur d'Académie, Villargue, Inspecteur primaire. Leuopis, Gauthierin, Conseillers généraux de l'Yonne, Régismansart, Procureur de la République; Carré, Conseiller d'Arrondissement

Etant, Maire de la commune de Jully, Messieurs Alexandre Paris, Adjoint au Maire, Messieurs Fleury, Conseillers municipaux, Messieurs Gauthier Eugène, Guérin Louis, Lemour Achille, Verrière Frédéric, Parent Charles, Eloy Jules, Jullien Marcel, Parent Moïse.

De quoi il a été dressé procès-verbal que tous ont signé.

Handwritten signatures of the attendees at the inauguration, including names like Marty, Bienvenu-Martin, Guéroux Indrier, Desjardins, La Costa, Villargue, Leuopis, Gauthierin, Régismansart, Carré, Paris, Fleury, Gauthier Eugène, Guérin Louis, Lemour Achille, Verrière Frédéric, Parent Charles, Eloy Jules, Jullien Marcel, and Parent Moïse.

Le projet coûta en tout 29404 F, mais Jully eut ainsi une mairie-école confortable et suffisante pour sa population qui continua malheureusement à décroître. Malgré le sursaut au lendemain de la seconde guerre où dans les années cinquante deux classes ont été ouvertes (Mme et Mr Tripier, instituteurs), la fin fut inéluctable et l'école ferma définitivement en juin 1984, n'ayant qu'à peine une dizaine d'élèves.

Sources :

Registres de délibération des conseils municipaux : mairie de Jully et Archives départementales de l'Yonne, séries 2 O 1986 et 4 E 211.

REPONSES AUX JEUX DU N° 17 :

Mots croisés :

Où est-ce ? L'inscription "1906" gravée se trouve à hauteur des yeux, à droite de la porte (surmontée du motif sculpté 1544) de l'ancienne écurie du château ; origine inconnue : hasard, travail de maçonnerie ou événement ?

Rébus : LE REPAS MEDIEVAL SERA LA PROCHAINE FETE DE L'ASSOCIATION (l'un des dessins désignait la Dheule, rivière arrosant la ville de Lille).

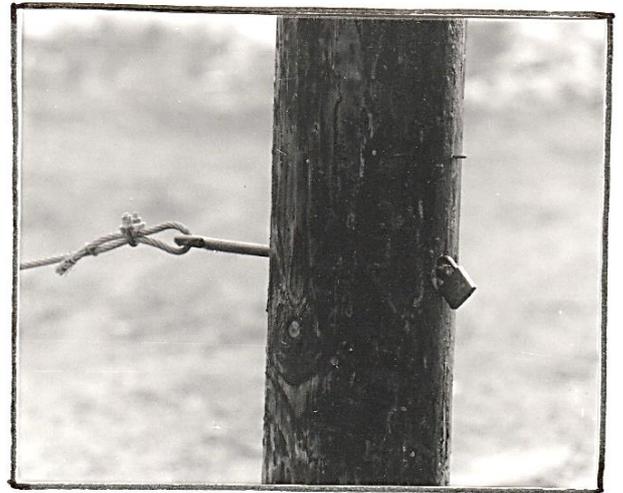
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	U	B	A	C		A	L	L	E	E	S
2	R	O	D	A			A	I	L	S	
3		C	A	M	P	A	G	N	E	S	
4	L	A	M	P	A	R	O		V	A	R
5	E	G		I	T	O	N		A	I	N
6	G	E	A	N	U	M		S	G	N	
7	U		A	G	R	E	S	T	E		V
8	M	E	R		A	S	I	E		T	A
9	E	T	A	N	G		T	R	I	A	S
10		E	U		E	G	E	E	N	N	E

JEUX :

OU EST-CE ?

QUEL DESORDRE ! Remettez les syllabes dans le bon ordre afin d'obtenir une phrase.

CON - HEU - LA - RIE - GRA - BOU - DES - AVEC - GNE - DU - RES - RGO - USES - CS - GLO - SES - NDS - NUT - A -



IL N'EST PAS DE POISSONS QU'EN AVRIL... ALORS BONNE PECHE !

Celui que vous découvrirez après avoir rayé chaque nom dans la grille n'a pas bonne réputation.

ablette
alose
anguille
bar
brème
carpe
colin
espadon
hareng
lieu
limande
merlan

mérou
morue
omble
perche
raie
rémora
rouget
saumon
sole
thon
truite

T	N	R	E	H	C	R	E	P	E
R	U	O	M	D	E	Q	C	S	U
U	O	U	H	E	N	A	P	E	R
I	R	S	A	T	R	A	L	E	O
T	E	A	R	P	D	L	M	I	M
E	M	U	E	O	I	O	A	I	B
G	E	M	N	U	R	S	U	N	L
U	R	O	G	A	O	E	E	R	E
O	B	N	I	L	O	C	I	A	N
R	A	I	E	T	T	E	L	B	A